

Compte rendu de la neuvième réunion – 19 mars 2013

« Présynthèse bâtiments et électricité spécifique »

En introduction, M. FINK précise que l'objectif de la réunion est de définir les messages principaux devant figurer dans le rapport de synthèse du GT sur la thématique du bâtiment. Après une discussion autour de scénarios présentés par les experts, il est proposé un second temps de débat qui devra permettre de vérifier la cohérence des mesures proposées par les différents collègues avec les trajectoires de demande présentées, et de recueillir l'avis des différents participants sur les mesures proposées, de manière à identifier les consensus et désaccords.

Y. COCHET interroge le Secrétariat Général du Débat et le groupe des experts sur l'existence d'évaluations chiffrées des mesures déjà proposées par les membres du GT, aussi bien en termes d'économies d'énergie que de coûts, ce qui permettrait d'en discuter l'opportunité. Le SG du Débat répond que ce n'est pas son rôle de le faire, et que peu de fiches de mesures comportaient une évaluation des impacts par leurs auteurs. Le groupe des experts complète la réponse en précisant qu'une telle évaluation demande un travail considérable pour être suffisamment précise, incompatible à ce jour avec le calendrier du GT. Il est proposé, dans un premier temps, de dégager des orientations principales et de vérifier la cohérence qualitative des mesures par rapport aux objectifs, une évaluation quantitative permettant d'affiner les orientations pouvant éventuellement s'envisager dans un deuxième temps.

M. FINK informe les membres du GT de la tenue d'une réunion du groupe de travail du Plan Bâtiment Durable relative à l'étude sur l'opportunité d'une obligation de rénovation thermique, le 26 mars de 15 h à 17 h. Les membres du GT y seront invités.

Par ailleurs, M. FINK signale que les trois derniers comptes-rendus de réunions n'ont pas pu être validés faute de temps : elle invite les membres du GT à envoyer leurs éventuelles remarques et demandes de corrections sous la forme de modifications des textes en mode révision.

Présentation de Monsieur Thierry SALOMON, Président de l'association NEGAWATT et membre du groupe d'experts

Plusieurs éléments ressortent de l'analyse des experts concernant les trajectoires de demande des scénarios Ademe, négaWatt et DGEC (F4):

- Une certaine convergence des 3 trajectoires en 2030 (environ -25% par rapport à 2010) et une convergence Ademe négaWatt en 2050 (division par 2 environ). Le scénario DGEC s'arrête en 2030.
- Aujourd'hui nous sommes à 85000 rénovation *** par an (en 2010 - source OPEN). Les scénarios supposent en rythme de 500000 - 800000 par an entre 2020 et 2030 (par an) puis de 800000-1000000 par an entre 2030-2050 (« en « backcasting »)
- Les hypothèses de performance énergétique du parc correspondantes sont de 70 KWhEF/m2 hab/an (chauffage et ECS) en 2030 et de 40 et 60 en 2050 (selon les différents segments du parc)
- L'objectif Grenelle de -38% de la consommation ep du parc existant en 2020 est uniquement respecté par le scénario DGEC qui « force » l'atteinte de l'objectif. L'inertie du démarrage d'un plan de rénovation est représentée dans les scénarios Ademe et négaWatt.
- Concernant le secteur tertiaire il y a deux approches différentes : négaWatt projette pour le neuf une diminution de la croissance des surfaces bâties et pour l'existant une rénovation ther-

mique « en profondeur » sur 3,5 % par an du parc. L'Ademe projette pour le neuf une limitation de la croissance des surfaces liée à celle du nombre d'employés avec une stabilité des surfaces par employé. Concernant l'existant les taux de rénovation et gains sur les équipements du secteur résidentiel sont répliqués.

Certains membres du groupe s'interrogent sur la faisabilité des scénarios présentés, notamment leurs impacts en termes d'emplois et de formation dans le secteur. Par ailleurs, il serait important de caractériser les scénarios en termes d'impacts macroéconomiques (créations d'emplois, charges sociales et TVA notamment), d'économies d'énergie réalisées et de coûts associés.

F. MOISAN répond que ce travail est en cours et devrait donner lieu à une publication prochainement. Le SG du Débat indique que le GT4 a démarré son travail sur les aspects coûts et financement, et qu'un nouveau GT sur la thématique de l'emploi est en train de voir le jour.

M. FINK interroge les membres du GT sur des questions qui devraient, selon elle, faire l'objet d'un positionnement du GT dans le document de synthèse :

- Existe-t-il un accord sur la trajectoire de demande et les objectifs de consommation d'énergie à retenir dans le secteur du bâtiment aux horizons 2030 et 2050 ?
- Quel positionnement les membres du GT peuvent-ils exprimer sur les orientations générales, notamment sur l'opportunité d'établir une feuille de route incluant une obligation de rénovation thermique ?

Selon le GT, il convient, dans le travail de conclusion des travaux, de ne pas chercher prioritairement à recenser et définir des mesures détaillées mais plutôt à définir 3 ou 4 axes politiques structurants à inclure dans la loi de programmation.

La majorité des membres du GT conviennent de la nécessité de fixer non seulement des objectifs mais également des moyens d'actions. Ces objectifs et moyens d'actions, complétés par des indicateurs permettant de mesurer les avancées réalisées, devraient être intégrés dans un scénario, dont le chiffrage devrait faire apparaître les gains non seulement énergétiques mais aussi microéconomiques (facture énergétique des ménages, des entreprises, etc.) et macroéconomiques attendus.

Concernant l'objectif, le facteur 4 en 2050 est la base de travail du GT, ce qui suppose selon le groupe des experts une division par 2 de la demande énergétique dans le secteur du bâtiment à cet horizon (l'autre partie de l'effort étant constituée par une décarbonisation du mix énergétique, sujet traité par le GT2).

Concernant l'obligation de rénovation thermique, plusieurs membres du GT, dont le CLER et l'ARF, considèrent l'obligation comme nécessaire et à mettre en place rapidement pour atteindre les objectifs, les dispositifs incitatifs montrant leur limite. D'autres membres, comme le MEDEF, la FNSEA, la CGPME ou l'UPA, se montrent plus réservés et perçoivent l'obligation de rénovation comme une mesure à appliquer dans un deuxième temps, éventuellement de manière ciblée, la priorité devant être donnée à l'identification des points de blocage (notamment en ce qui concerne la rénovation des copropriétés privées) et à la définition de mesures permettant de les lever. Parmi ces mesures peuvent être citées l'information, la sensibilisation des entreprises et des ménages, et l'optimisation des dispositifs incitatifs existants. L'obligation de rénovation peut quant à elle se heurter à l'incapacité de financement des opérations par les ménages. Ces discussions confirment selon

les membres du GT l'opportunité de l'étude prise en charge par le Plan Bâtiment Durable sur l'obligation de rénovation.

Plusieurs membres du GT rappellent la nécessité de prévoir des actions portant sur l'offre de travaux de rénovation et devant permettre une structuration et un accompagnement de la filière professionnelle qui favoriseront une montée en compétence.

Meike Fink conclut que les trajectoires de demande pour le secteur du bâtiment présentées par le groupe d'experts peuvent être considérées comme base de travail pour le GT2 sur le mix énergétique en soulignant qu'en absence d'une clarification des conditions (sociales et économiques) il sera impossible d'évaluer l'acceptabilité d'une trajectoire.

Les trajectoires ne sont donc pas considérées acceptables car leur faisabilité dépendra de la capacité des mesures à mettre en place de déverrouiller des blocages existants. La viabilité des trajectoires pourra notamment être mises en question notamment par des arguments de rentabilité économique.

Présentation de Monsieur François MOISAN, Directeur exécutif de la stratégie, de la recherche et de l'international de l'ADEME et membre du groupe d'experts

La présentation montre que les travaux de rénovation thermique nécessaires représentent des montants relativement raisonnables au regard des montants dépensés par les ménages dans les opérations de rénovations des bâtiments toutes causes confondues (38,4 Md€ par an), ce qui invite à penser que la rénovation des logements n'implique pas un changement d'échelle financier considérable au niveau macro.

Plusieurs participants se montrent néanmoins réservés sur cette interprétation, le report de budget depuis les opérations classiques vers des opérations de rénovation énergétiques pouvant avoir des effets non désirables. Ainsi, une trop grande orientation des moyens et des dispositifs de soutien vers la rénovation énergétique dans le logement social pourrait avoir des répercussions négatives sur l'atteinte des autres objectifs non énergétiques (accessibilité par exemple) ou sur la production de logements neufs.

Par ailleurs, il est nécessaire de prendre en compte de nombreux autres paramètres dans le calcul du temps de retour des opérations : par exemple, le coût du financement des opérations (les ménages n'ayant pas la capacité d'investir sur fonds propres, ce coût de financement peut détériorer de manière significative la rentabilité des opérations), l'évolution du prix des énergies (a priori à la hausse de manière durable) ou encore la valeur verte du bien rénové en cas de revente.

Le SG du Débat annonce que ces discussions seront approfondies dans le cadre du GT4, qui pourra mesurer l'impact financier et économique des propositions du GT1.

Discussion sur les mesures proposées par les différents collègues et présynthèse

Le SG du Débat propose une synthèse des mesures qui ont été soumises par les collègues sur la thématique du bâtiment, en mentionnant certaines problématiques qui n'ont pas été abordées par le GT ou qui n'ont pas donné lieu à des propositions de mesures par les collègues.

Certains membres du GT s'étonnent de cette mention qui semble sous-entendre que la phase de propositions de mesures est désormais close et que le GT, en ne traitant pas certains sujets, n'aurait pas atteint ses objectifs.

Le SG du Débat confirme qu'il ne s'agit pas de remettre en cause la qualité de travail du groupe mais bien de mentionner explicitement, dans un souci d'exhaustivité, les sujets non abordés, que ce soit en raison de la volonté des membres ou en raison du format et du calendrier du débat.

Plusieurs membres du GT évoquent la difficulté à se prononcer sur des mesures détaillées sans disposer de tous les éléments d'appréciation. La proposition par le groupe des experts de mesures complémentaires est également suggérée, certains membres du GT n'ayant pas toujours toutes les compétences pour structurer et proposer les mesures les plus pertinentes. Un regroupement des propositions redondantes et une structuration autour de quelques grandes problématiques pourraient par ailleurs faciliter l'expression des collègues et le travail de synthèse.

Suite à une proposition de M. FINK, chaque membre du GT indique de façon anonyme les dix mesures relatives à la rénovation thermique des bâtiments qu'il estime les plus importantes, urgentes ou prioritaires. Chaque membre a également la possibilité d'indiquer son opposition à une mesure proposée. L'analyse des propositions sur l'électricité spécifique et la précarité énergétique est reportée à une prochaine séance.

Coordination avec le GT4

Le GT4, pour alimenter son travail, attend du GT1 qu'il se positionne sur les grandes lignes d'une politique en matière de demande énergétique (niveau de réhabilitation souhaité, stratégie pour y parvenir, outils privilégiés pour lever les blocages microéconomiques : obligations vs incitations). Le GT4 pourra ainsi évaluer et exprimer sa position sur l'impact économique et financier de ces propositions.